



# La plainte pour dénonciation calomnieuse

**Actualité législative** publié le **22/07/2022**, vu **2726 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

**La plainte pour dénonciation calomnieuse + nombreux articles + vidéo + jurisprudence + conseils pratiques pour éviter la plainte pour dénonciation calomnieuse etc**

Code pénal, dila, légifrance :

## Article 226-10

Modifié par Décision n°2016-741 DC du 8 décembre 2016 - art. 4, v. init.

*La dénonciation, effectuée par tout moyen et dirigée contre une personne déterminée, d'un fait qui est de nature à entraîner des sanctions judiciaires, administratives ou disciplinaires et que l'on sait totalement ou partiellement inexact, lorsqu'elle est adressée soit à un officier de justice ou de police administrative ou judiciaire, soit à une autorité ayant le pouvoir d'y donner suite ou de saisir l'autorité compétente, soit aux supérieurs hiérarchiques ou à l'employeur de la personne dénoncée est punie de cinq ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.*

*La fausseté du fait dénoncé résulte nécessairement de **la décision**, devenue définitive, d'acquittement, de relaxe ou de non-lieu, **déclarant que le fait n'a pas été commis ou que celui-ci n'est pas imputable à la personne dénoncée.** [RARE EN PRATIQUE]*

*En tout autre cas, le tribunal saisi des poursuites contre le dénonciateur apprécie la pertinence des accusations portées par celui-ci.*

## Article 226-11

Lorsque le fait dénoncé a donné lieu à des poursuites pénales, il ne peut être statué sur les poursuites exercées contre l'auteur de la dénonciation qu'après la décision mettant définitivement fin à la procédure concernant le fait dénoncé.

**Source à jour :**

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165311/](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165311/)

Le procureur devance l'avocat de la défense, et requiert la relaxe : manifestement, il manque un élément intentionnel à l'infraction : la mauvaise foi. **La dénonciation calomnieuse doit calomnier : le calomniateur doit savoir que les faits qu'il dénonce sont faux. Une fausse accusation, fût-elle très grave et lourde dans ses conséquences, portée par une personne convaincue de sa véracité n'est pas un délit.** Or la partie civile, à l'origine des poursuites, souligne bien le procureur, reconnaît elle-même être convaincue de la sincérité de la dénonciatrice. Cette affaire ne relève pas du droit pénal, mais, ajoute-t-il avec un éclair dans les yeux, de la psychothérapie.

**Source :**

<https://www.maitre-eolas.fr/post/2009/01/13/1273-dans-le-mille>

**CAS D'OUVERTURE A LA PLAINTE POUR DENONCIATION CALOMNIEUSE :**

Si vous avez bénéficié d'une décision définitive confirmant votre innocence concernant les faits dénoncés, alors la juridiction ne pourra qu'en déduire que le fait dénoncé était faux. Il pourra s'agir :

- d'une **ordonnance définitive de non-lieu** rendue par le [juge d'instruction](#) ;
- d'un **arrêt définitif de non-lieu rendu** par la Chambre de l'instruction ;
- d'un **jugement définitif de relaxe** rendu par le Tribunal correctionnel ou par le Tribunal de police ;
- d'un **arrêt définitif de relaxe** rendu par la Chambre des appels correctionnels ;
- d'un **arrêt définitif d'acquiescement** rendu par la [Cour d'assises](#) ou par la Cour criminelle départementale.

Si la plainte qui a été déposée contre vous a été **classée sans suite** par le procureur de la République, la juridiction saisie pour dénonciation calomnieuse appréciera la pertinence des accusations portées à votre encontre.

**Source :**

<https://www.doranges-avocat.fr/comprendre-la-denonciation-calomnieuse-en-2-minutes>

**DE PLUS :**

<https://www.lexbase.fr/encyclopedie-juridique/8054328-etude-la-denonciation-calomnieuse>

<https://www.plravocat.fr/blog/contentieux-penal/note-sur-la-denonciation-calomnieuse>

<https://sites.google.com/site/mariagegrismaternitegrise/6-juridique/contre-attaquer-le-denonciation-calomnieuse>

<https://jafland.info/post/2008/07/29/Reagir-suite-a-de-fausses-allegations%3A-la-plainte-en-denonciation-calomnieuse-au-penal-ou-en-denonciaion-temeraire-au-civil>

<https://justice.ooreka.fr/fiche/voir/537509/comment-porter-plainte-pour-fausse-accusation>

<https://www.capital.fr/economie-politique/denonciation-calmonieuse-1347867>

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/delit-denonciation-calomnieuse-en-droit-francais/>

<https://www.justifit.fr/b/guides/droit-penal/denonciation-calomnieuse-abusive-2/>

<https://www.deshoulieres-avocats.com/porter-plainte-pour-calomnie-nos-conseils/>

<https://alexandre-gillioen-lyon.fr/denonciation-calomnieuse/>

<https://www.cabinetaci.com/denonciation-calomnieuse/>

<https://www.village-justice.com/articles/delit-denonciation-calomnieuse,31906.html>

<https://beaubourg-avocats.fr/denonciation-calomnieuse/>

<https://avocat-stefania.fr/plainte-abusive-votre-avocat-vous-informe-denonciation-calomnieuse/>

<https://partiels-droit.com/denonciation-calomnieuse/>

<https://clinique-juridique.fr/etudes-de-cas/autorite-parentale/>

<https://www.ekie.co/fiches-pratiques/denonciation-calomnieuse>

<https://www.avft.org/2018/04/09/denonciation-calomnieuse-et-diffamation-anticiper-et-se-defendre/>

**§ - La plainte contre X, éventuellement avec réserves, permet d'éviter tout risque de plainte pour dénonciation calomnieuse par la suite : deux courtes vidéos par deux avocats différents :**

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/comment-eviter-plainte-pour-denonciation-33356.htm>

**JURISPRUDENCE :**

<https://www.legifrance.gouv.fr/juri/id/JURITEXT000025471608/>

<https://www.courdecassation.fr/decision/5fd8fc5a6ed62f91ccf3bcf4>

**VIDÉOS :**

- d'une minute :

<https://blog.placedudroit.com/gazette-droit/denonciation-calomnieuse/>

- de 2 heures et 35 minutes : sur la dénonciation en droit pénal : à partir de 1h 13min et 34 secondes : la dénonciation calomnieuse :

<https://www.youtube.com/watch?v=CdzOwzt9t2Y>

**CONNEXE :**

<https://www.legavox.fr/blog/jerome-chambron/mentions-specialisation-avocats-30915.htm>

**PROJET DE THESE :**

<https://theses.fr/s241544>